

Terrien

interjurassien

Remise de 51 diplômes
à Courtemelon

Bulletin régional d'information du monde rural



Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE



AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Remise de 51 diplômes à Courtemelon

La FRI a remis le 28 juin 2024 **13 CFC de Gestionnaire en intendance à l'Ecole des métiers de l'intendance, 5 AFP d'Agropraticien et 34 CFC d'Agriculteur-trice à l'Ecole d'agriculture.**

En formation agricole, relevons un nombre record de 113 apprenti-e-s en formation et une présence croissante des jeunes femmes dans les classes avec 31 % durant l'année scolaire écoulée.

Côté Ecole des métiers de l'intendance, la promotion et la mise en œuvre des nouvelles formations en « Hôtellerie-Intendance » génèrent un regain d'intérêt pour ces professions et annoncent des effectifs prometteurs pour la rentrée 2024.



Christian Tschanz, président FRI : « Comme le prunier planté sur ma ferme à 1'000 mètres dans le Jura bernois, vous avez peut-être eu du mal à prendre vos racines. Puis, vous avez donné de beaux fruits, que nous récoltons ce jour ! Alors distillons-les et fêtons ensemble les débuts de vos carrières professionnelles.



Manon Saucy, Majore de promotion et CFC Gestionnaire en intendance

Martine Guenat, Majore de promotion et CFC Agriculteur-trice.



34 CFC Agriculteur-trice



13 CFC Gestionnaire en intendance



5 AFP Agropaticien



4'870 personnes formées. Olivier Girardin, directeur FRI, a présenté un décompte des personnes formées à Courtemelon et Loveresse durant les 20 ans de la FRI. 4'870 dont :

- 1'173 apprenti-e-s gestionnaires en intendance
- 203 employé-e-s en intendance
- 1'936 apprenti-e-s agriculteurs-trices
- 126 agropaticien-ne-s
- 497 candidats au Brevet fédéral de paysanne
- 728 candidats au Brevet fédéral d'agriculteur
- 200 candidats à la Maîtrise fédérale
- 40'453 participations à des cours de formation continue.

L'acte de fondation de la FRI a été signé par ses membres cofondateurs, les cantons de Berne, du Jura, AgriJura et la Chambre d'Agriculture du Jura bernois, le 1^{er} juillet 2004 à Loveresse : il y a tout juste 20 ans ! De même, nous vous invitons grâce aux compétences acquises, à vous engager avec enthousiasme et confiance dans la vie active, à changer ce qui doit l'être et à être acteur de changement qui ne manqueront pas de se présenter à vous.



Christoph Ammann, Conseiller d'Etat BE. « Je félicite la FRI pour ses 20 ans et tiens à relever le poids de son investissement en faveur des produits régionaux. Il n'existe pas d'autre institut de formation agricole en Suisse qui s'engage à ce point pour ces produits durables. La raison semble simple : l'arc jurassien crée des liens au-delà des frontières cantonales : un facteur de réussite ; cet élément intercantonal rend la FRI unique : il n'existe en effet pas d'autre organisation de ce type en Suisse : pratiquement toutes les autres sont organisées en institutions cantonales ».



Jacques Gerber, Ministre JU « L'innovation a transformé vos métiers. Apprendre ne s'arrête donc jamais, c'est un travail quotidien et continu. Je vous invite à continuer à aiguiser votre curiosité, à proposer de nouvelles solutions et à partager vos idées. Ayez confiance en vous et les autres

vous feront confiance. L'audace et le courage font partie de la jeunesse. Développez ces qualités pour qu'elles vous accompagnent toute votre vie ».

La journée s'est conclue par un **banquet de 300 personnes**, servi par les apprenti-e-s de 1^{re} et 2^e année Gestionnaires en Intendance. Le métier va évoluer dès août 2024 en CFC de Gestionnaire en Hôtellerie-Intendance et l'école affiche déjà complet pour cet automne !



Retrouvez toutes les images de cette magnifique journée sur l'album [24-06-28 Cloture Courtemelon - Google Photos](#) ou sur la page Facebook FRI Agriculture. Elle comprend également une vidéo avec le chanteur du jour **Christophe Meyer**, qui débutait sa tournée des fermes par sa présence à Courtemelon.



■ Propos recueillis par Olivier Boillat



Chambre d'agriculture du Jura bernois

EDITO



**Daniela
Allemann-
Gerber**

Félicitations et encouragements aux jeunes apprentis agriculteurs

Chers apprentis,

En cette période de résultats d'examens, je tiens à féliciter chaleureusement tous ceux qui ont réussi. Votre travail et votre détermination ont payé. **Soyez fiers de vos accomplissements.** Pour ceux qui n'ont pas obtenu les résultats attendus, sachez que vous avez également tout mon respect et mon soutien. L'échec est une étape normale dans le parcours, et c'est souvent à travers les difficultés que l'on apprend et que l'on progresse le plus.

Pour certains, les résultats sont encore incertains. Vous n'êtes pas seuls dans cette situation. Cette période peut être déstabilisante, mais elle offre aussi une opportunité de réfléchir à vos objectifs et attentes. Le chemin vers la réussite n'est pas toujours droit, et chaque détour peut apporter une leçon précieuse.

Je tiens aussi à saluer les parents et les maîtres d'apprentissage. **Être parent d'un apprenti, c'est veiller sur un jeune en formation, traversant les moments difficiles et les succès. Être maître d'apprentissage demande patience et engagement.** Vous jouez un rôle essentiel dans le soutien et l'accompagnement de nos jeunes et je vous en remercie sincèrement.

Le métier d'agriculteur est exigeant, avec des contraintes de plus en plus nombreuses. C'est un métier admirable qui demande résilience et dévouement. Il est normal de se sentir parfois perdu, de douter de ses capacités ou de subir des échecs. Moi-même, ayant échoué une fois à mon brevet, je sais combien ces moments peuvent être difficiles.

En écrivant ces mots, en tant que parent d'enfants en âge scolaire, je ressens toute la complexité de la situation. Je ne sais pas exactement comment je réagirais face à un échec de mes propres enfants, probablement comme vous tous, en essayant de faire de mon mieux. La déception est difficile à porter, ne pas pouvoir célébrer la remise des diplômes avec ses amis est un sentiment amer. Mais il faut garder à l'esprit que même dans les moments de doute, la vie continue et de belles choses nous attendent tous.

À vous, chers apprentis, soyez fiers de vous. Vous avez choisi un métier aussi beau qu'essentiel. Continuez à avancer avec courage et détermination. Les défis d'aujourd'hui forgent les succès de demain.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB



Chambre d'agriculture du Jura bernois

Infos

Campagne biodiversité

Dans 3 semaines (le 22 septembre 2024), nous voterons sur l'initiative extrême concernant la biodiversité. La CAJB vous remercie de votre engagement ! Cependant, nous ne devons pas baisser la garde. Merci de continuer à afficher vos panneaux et drapeaux de manière visible. Il reste encore du matériel disponible au bureau. Nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées pour créer des chars et les placer dans différents coins du Jura bernois. Merci de vous annoncer à la Chambre.

Comme vous l'avez sûrement appris, le 23 août a eu lieu notre conférence de presse, nous n'avons malheureusement pas encore les retombées médiatiques que celle-ci aura.

Divers évènements seront encore prévus concernant l'initiative. Restez attentifs, les infos suivront régulièrement sur le groupe WhatsApp. Voici le QR pour rejoindre le groupe WhatsApp « CAJB-Info » :



Le 28 août, une soirée-débat sur l'initiative extrême concernant la biodiversité est organisée par le groupement des Verts du Jura bernois. Cette soirée aura lieu à 19h30, à la salle communale de Tavannes (Rue du Foyer 5, 2710 Tavannes). Des intervenants des deux parties seront présents. Nous comptons sur votre présence pour poser vos questions et exprimer vos inquiétudes concernant ladite initiative.

Marché de bétail du 12 août dernier

Nous avons appris que, lors du dernier marché de bétail (élimination) à Tavannes, aucun des taxateurs ne parlait français. Nous avons transmis cette information aux personnes de l'organisation de ces marchés, afin que cela ne se reproduise plus. La Chambre ne fait pas partie de l'organisation des éliminations et mises.

Contrôle PER et divers

Malgré nos interventions répétées auprès des organes de contrôle, les documents et rapports sont encore souvent rédigés en allemand lors des inspections. Selon l'avis de la CAJB, cela doit être refusé immédiatement sur place, car cela est inexcusable et ne correspond pas aux mesures qui ont été prises.

■ Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB

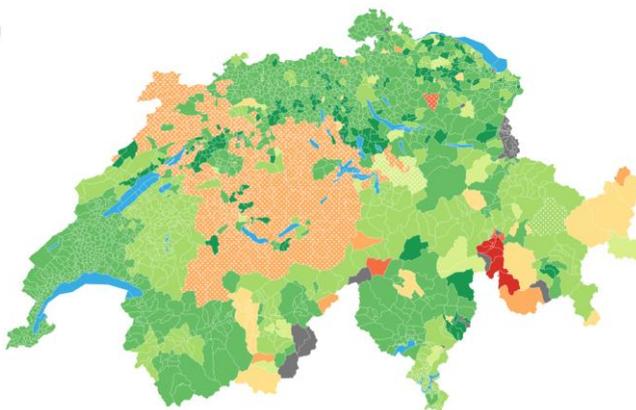


Tarifs de rachat électricité

Agrijura a réagi aux tarifs de rachat des énergies renouvelables, à l'exemple du photovoltaïque, dans la région. Les producteurs privés de la région BKW sont particulièrement sous pression avec des prix du marché bien inférieurs aux acteurs nationaux (voir la carte ci-contre). Le reportage de la RTS a permis de rappeler que si l'agriculture est un maillon essentiel de la transition énergétique grâce à ses surfaces de toits notamment, la production d'énergie verte doit être rentable. Dans le cas contraire, le potentiel ne pourra jamais être exploité.

Année 2024

Tarif [cts/kWh]



(Tarif avec hachure pointillée) "Rétribution au tarif du marché": Dans ce cas, la rétribution correspond au tarif du marché spot au moment de l'injection. Elle est donc connue uniquement rétrospectivement, typiquement à la fin d'un trimestre. Dans pvtarif.ch, une estimation à base des trimestres passés est affichée pour l'année en cours.

Source : Association des producteurs d'énergie indépendants (VESE), carte interactive

Marchés de bétail

L'organisation de marchés de bétail est une prestation importante pour Agrijura. Elle permet dans le marché de la viande de garantir des prix totalement transparents tout au long de la chaîne et participe à faire jouer l'offre et la demande. Les producteurs ont également avantage à y amener leurs bêtes, grâce au soutien cantonal, aux surenchères par rapport aux prix indicatifs, mais aussi par le fait que leurs animaux sont ainsi assurés. En effet, une bête malade, dont la viande serait en partie ou totalement impropre à la consommation, est ainsi assurée, contrairement aux livraisons en direct. A fin juillet, les statistiques démontrent une bonne tenue des marchés de bétail dans le Jura, tant en nombre qu'en prix. Cela est surtout dû à un début d'année 2024 exceptionnel. Le début d'été fut un peu plus calme, comme dans de nombreuses régions de Suisse.

Tableau : *Total des animaux amenés et vendus + nombre de vaches par catégorie sur les marchés publics du 1er janvier au 31 juillet (La dernière colonne représente les surenchères par rapport au prix indicatif moyen).*

VK									
C	41	Fr. 4.85	Fr. 5.55	Fr. 5.25	Fr. 5.05	Fr. 6.25	Fr. 5.76	Fr. 0.50	
H	61	Fr. 4.65	Fr. 7.15	Fr. 4.98	Fr. 4.80	Fr. 7.15	Fr. 5.37	Fr. 0.40	
T	541	Fr. 3.95	Fr. 4.90	Fr. 4.32	Fr. 4.05	Fr. 5.85	Fr. 4.77	Fr. 0.45	
A	178	Fr. 2.55	Fr. 4.00	Fr. 3.73	Fr. 3.55	Fr. 5.25	Fr. 4.27	Fr. 0.54	
X	257	Fr. 2.25	Fr. 3.70	Fr. 2.97	Fr. 2.45	Fr. 4.95	Fr. 3.77	Fr. 0.80	
Total cat. ->	1078	Fr. 3.97			Fr. 4.52			Fr. 0.55	
TOTAL	2039	Fr. 4.72			Fr. 5.10			Fr. 0.38	

Accueil agricole durant l'été 2024

L'été 2024 aura vu plus de 20'000 citoyennes et citoyens jurassiens se rendre sur l'une ou l'autre des fermes du canton.



La tournée de Christophe Meyer Agricoool'tour avec sa trentaine de dates et les brunchs à la ferme du 1^{er} août ont dynamisé l'été, renforçant le lien avec la population et mettant en avant presque partout des produits de la ferme. Nous félicitons l'ensemble des exploitations, des

familles et des bénévoles actifs pour ces fêtes quasi quotidiennes.

Marché-Concours national de chevaux

La section Franches-Montagnes d'AgriJura a présenté son traditionnel et magnifique char attelé lors du cortège du **Marché-Concours** national de chevaux de Saignelégier. Cette année, les membres du comité de la section exprimaient leurs préoccupations concernant le taux d'auto-alimentation du pays, notamment **en vue de la votation sur l'initiative biodiversité**. Alors que l'agriculture indigène produit tout juste 52% des denrées alimentaires dont a besoin la population du pays, **l'acceptation de l'initiative sur la biodiversité réduirait encore de 30 % la production locale**, augmentant ainsi la dépendance aux importations. La participation au cortège a permis de rappeler que l'agriculture suisse consacre déjà près de 20% de ses surfaces à la biodiversité, et que le maintien des surfaces agricoles est impératif pour préserver la capacité de l'agriculture à nourrir la population.



Initiative biodiversité

La campagne contre l'initiative extrême sur la biodiversité est lancée. Les bâches et affiches peuvent être apposées dès maintenant aux abords des routes et endroits fréquentés. Le matériel est disponible gratuitement en le commandant via le QR-code ci-joint ou en passant directement dans les locaux d'AgriJura. Le OUI étant en tête lors des premiers sondages, **l'affichage dans nos campagnes est très important pour renverser la tendance.** Merci d'avance pour votre engagement dans cette campagne.



Réalisation : Quentin Girardin, Glovelier



Formulaire commande affiches et bâches

■ François Monin et Marc Kury, AgriJura



Valeur fiscale 2023 des actions Landi

Voici quelques informations en lien avec la valeur fiscale d'une action Landi ArcJura pour l'année 2023 :

- **Contribuable jurassien** : CHF 355.-
- **Contribuable hors canton** : CHF 465.-

Pour les détenteurs d'une action Landi, il s'agit d'un élément imposable dans la fortune.

Cotisations de prévoyance 2024 au 3^e pilier A

Nous profitons également de vous rappeler les montants maximums pour les cotisations de prévoyance individuelle (pilier 3a) pour l'année 2024 :

- Pour les salariés affiliés à une caisse de pension : le montant maximum de cotisation s'élève à **CHF 7'056.-** pour l'année 2024.
- En ce qui concerne les indépendants non affiliés au 2^e pilier, pour l'année 2024, ce montant se monte à **CHF 35'280.-**, mais au maximum 20% du revenu net.

Nous vous rappelons que la cotisation de prévoyance doit être versée avant le 31.12.2024 pour que les déductions fiscales y relatives soient prises en compte. En cas de besoin, nous restons à votre disposition pour vous conseiller sur le sujet.

Délais fiscaux 2024 pour le canton du Jura

Nous tenons à vous rappeler ci-dessous quelques dates importantes à respecter vis-à-vis de l'autorité fiscale pour le dépôt des déclarations d'impôts 2023. Le délai initial pour la remise de la déclaration d'impôt était fixé au **29 février 2024**.

Il était possible de **déposer la déclaration d'impôt 2023 jusqu'au 16 août 2024** sans frais supplémentaires.

Pour les dossiers qui seront déposés après cette date, une demande de **prolongation de délai** a été effectuée. L'état perçoit un émoulement de CHF 30.- pour la prolongation de délai.

A la suite de cette demande, deux résultats sont possibles :

→ Vous avez obtenu une prolongation de délai :

Dans ce cas, vous avez jusqu'au **31 octobre 2024** pour déposer votre déclaration d'impôt. La confirmation de la prolongation de délai vous sera notifiée par l'autorité fiscale.

En cas de non-respect de ce délai supplémentaire, une sommation vous octroyant un ultime délai de 10 jours vous sera envoyée. Un émoulement de CHF 60.- est perçu pour l'envoi de la sommation. Passé ce dernier délai, l'autorité fiscale procédera à une taxation d'office.

→ **Vous n'avez pas obtenu de prolongation de délai :**

Dans cette situation, en date du **23 août 2024**, un rappel vous accordant un délai supplémentaire de 14 jours vous sera envoyé. Ce rappel est facturé CHF 40.-.

Si ce délai n'était pas respecté, en date du **20 septembre 2024**, une sommation vous octroyant un ultime délai de 10 jours vous sera notifiée. Cette sommation est facturée CHF 60.-. Passé ce dernier délai, l'autorité fiscale procédera à une taxation d'office.

Dans tous les cas, nous vous conseillons de nous fournir les documents et informations utiles à l'établissement de votre comptabilité 2023 (et/ou de votre déclaration d'impôt 2023) dans les meilleurs délais.

■ L'équipe Fiduciaire FRI

Présentation des résultats des essais variétaux en grandes cultures 2023-2024

La FRI met en place chaque année des essais variétaux en grandes cultures avec la collaboration de diverses instances et agriculteurs de la région ou encore au niveau suisse. Ces essais ont pour but d'observer le comportement variétal sous nos conditions pédo-climatiques et de pouvoir conseiller au mieux les agriculteurs de notre région.

Cette présentation des résultats est donc la vitrine du travail effectué dans le terrain pour les essais suivants :

- Colza conventionnel
- Colza bio
- Blé conventionnel
- Blé bio
- Orge conventionnelle

Nous avons donc le plaisir de vous y inviter comme suit :

➤ **Vendredi 30 août 2024**

- Lieu : Grande salle des ateliers de la FRI / Courtemelon
- 9h00 : Accueil café croissant
- 12h00 : Fin

Les résultats de ces essais seront présentés et mis en discussion, afin que chaque acteur des différentes filières et de la production puisse identifier les variétés les mieux adaptées à ses conditions de production en vue du marché visé.

■ FRI, Domaine Production végétale et Environnement

Brevet fédéral d'agriculteur et d'agricultrice – Maîtrise fédérale agricole : offre 2024-2025

L'École de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE ArcJU), organisée par la FRI à Courtemelon et Loveresse, en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier, dispense les cours préparatoires requis pour l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur, puis de la maîtrise fédérale agricole. L'ECE Arc jurassien propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et gère son entreprise, il conduit et met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes.

Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance.

Les cours de l'ECE ArcJU s'adressent aux agriculteurs du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Selon la provenance des participants, les cours seront dispensés à Cernier, Courtemelon ou Loveresse, entre septembre 2024 et juin 2025, à raison d'un à deux jours par semaine. Le tableau présenté au verso mentionne la liste des modules proposés pour 2024-2025. Le solde des modules disponibles seront proposés en 2025-2026. L'offre globale 2024-2026, ainsi que l'horaire 2024-2025 figurent sur le site internet www.frijj.ch.

De plus amples informations sont également disponibles sur le site www.frijj.ch.

Les inscriptions aux cours 2024-2025 peuvent se faire à l'aide du coupon ci-dessous **jusqu'au 31 août 2024**.

Renseignements : www.frijj.ch

Pierre-André Odiet, FRI, Courtemelon, 032 545 56 63, pierre-andre.odiet@frijj.ch

A retourner, jusqu'au 31 août 2024, à :

Fondation Rurale Interjurassienne, M. P.-A. Odiet, Courtemelon / CP 65, 2852 Courtételle

Nom : _____ Prénom : _____ Né-e le : _____

Adresse : _____ NPA, localité : _____

Tél : _____ Natel : _____ E-mail : _____

Origine : _____ Canton : _____ N° AVS : _____

Coordonnées bancaires* : N° IBAN : _____

Nom et adresse du/de la titulaire du compte : _____

*Seront nécessaires pour le versement de la participation financière cantonale.

- ☞ **souhaite suivre le / les module(s) suivant(s)** (à marquer d'une croix dans la colonne de gauche, sur le formulaire au verso, les modules de gestion obligatoires suivis en 2024-25 doivent aussi être cochés)
- ☞ **accepte de figurer sur des listes de lauréat-e-s** publiées dans la presse : oui non
- ☞ **accepte que des photos** sur lesquelles il/elle apparaît durant sa formation à la FRI puisse être publiées pour un usage en relation avec l'école : oui non
- ☞ **accepte que les vidéos et/ou enregistrements sonores** dans lesquels il/elle apparaît puissent être utilisées à diverses fins en lien avec les activités de l'école : oui non

Modules 2024-2025		Points	Durée (demi-jours)	Prix (1)(2) facturé	Coût net (2)
BREVET					
	Bo1 Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise		12	1040.-	280.-
	Bo2a Rentabilité de l'entreprise (préparation à l'examen écrit gestion) (3)		20	1'600.-	400.-
	Bo2b Rentabilité de l'entreprise (préparation de l'étude d'exploitation) (3)		13	1040.-	260.-
	Bo3 Marketing		10	880.-	240.-
	Bo4 Gestion du personnel		11	960.-	260.-
	LWo2 Production fourragère et conservation des fourrages	6	20	1'680.-	440.-
	LWo4 Production fourragère et conservation des fourrages bio (4) (Arc JU)	6	22	1'680.-	440.-
	LWo5 Bétail laitier	6	17	1'440.-	380.-
	LWo6 Production porcine (4) (Grangeneuve)	6	20	1'680.-	440.-
	LWo7 Engraissement de gros bétail	4	12	1'040.-	280.-
	LWo8 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	4	12	1'040.-	280.-
	LWo9 Engraissement de veaux	2	9	800.-	220.-
	LW12 Insémination des bovins	2	10	880.-	240.-
	LW13 Elevage et garde des ovins (4) (Châteauneuf)	4	10	880.-	240.-
	LW17 Fabrication fromagère	2	10	880.-	240.-
	LW18 Module supplémentaire grandes cultures (betteraves, pdt, tournesol...)	3	8	720.-	200.-
	LW20 Approfondissement santé des bovins – B Santé (4)(5) (Agrilogie)	4	10	880.-	240.-
	BFo4 Accueil à la ferme – Base (6)		8	640.-	160.-
	BFo4a Accueil à la ferme – Restauration & activités de loisir (4) (6) (Châteauneuf)	2	6	560.-	160.-
	BFo4d Accueil à la ferme – Vente directe (6)	2	6	560.-	160.-
	BF13 Production de volaille pour les œufs (4) (Aviforum)	3	10	880.-	240.-
	BF14 Economie familiale dans le ménage agricole (4) (Agrilogie)	2	10	880.-	240.-
	BF22 Transformation artisanale des fruits	3	10	880.-	240.-
	BF23 Distillation	3	8	720.-	200.-
	BF27 Apiculture	3	10	880.-	240.-
	BF28 Techniques agricoles	3	8	720.-	200.-
	BF30 Smartfarming (4) (Arc JU)	3	10	880.-	240.-
	BF31 Petits fruits – Base (4) (Châteauneuf)	2	10	880.-	240.-
	BF32 Innovation et création de valeur (4) (Agrilogie)	3	8	720.-	200.-
MAITRISE					
	Mo1 Planification économique et financière		12	960.-	240.-
	Mo2 Economie politique et politique agricole		12	1'040.-	280.-
	Mo3 Droit agricole et formes d'entreprises		10	880.-	240.-
	Mo4 Assurances prévoyance fiscalité		10	880.-	240.-
	Mo5 Gestion stratégique		12	960.-	240.-

- (1) Au prix des modules s'ajoutent : une taxe d'examen (Fr. 140.- par module), le matériel d'enseignement.
- (2) Après avoir passé les examens finaux (réussis ou non), les candidat-e-s récupèrent 50 % de leurs frais de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jour auprès de la FRI grâce à un soutien financier cantonal à la formation supérieure agricole.
- (3) Le module Bo2 est évalué dans le cadre des examens finaux du brevet :
• examen écrit de gestion (Bo2a), concerne les candidats qui débütent la formation ;
• étude d'exploitation et entretien professionnel sur l'exploitation (Bo2b), concerne les candidats en 2^e année.
- (4) Modules organisés en commun et en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation de Grangeneuve (FR), Agrilogie (VD), Châteauneuf (VS) et Aviforum (BE). Les cours ont lieu tout ou partie dans l'école organisatrice.
- (5) Le module LW20 est ouvert aux candidats au bénéfice d'une très bonne expérience en production laitière et qui ont achevé le module LW05. L'obtention des 4 points nécessite la fréquentation des deux parties A et B du module (partie B Elevage proposée en 2025-26).
- (6) L'inscription aux modules BFo4b Accueil à la ferme – Hébergement et BFo4d Accueil à la ferme – Vente directe nécessite la fréquentation préalable du module BFo4 Accueil à la ferme – Base.

Date et lieu : _____ Signature : _____

Les données concernant les personnes en formation collectées et traitées par la FRI sont nécessaires à la gestion de la filière de formation concernée, à la documentation et au suivi du cursus de formation des personnes en formation.

Elles sont collectées et traitées dans le respect des dispositions légales régissant la filière en question. Elles sont destinées à l'usage interne et ne sont transmises, le cas échéant, qu'aux personnes ou instances partenaires impliquées dans la formation de la personne en formation. La politique de la FRI en matière de protection des données est disponible sur www.frij.ch.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour l'obtention du **brevet** :

- modules de gestion Bo1, Bo3 et Bo4 acquis
- 16 points acquis dans les modules de techniques de production
- 24 mois de pratique professionnelle après l'obtention du CFC (au moment de la remise de l'étude d'exploitation)
- réussite de l'examen final comportant quatre épreuves :
 - examen écrit « Gestion des branches de production et prestations » (Bo2)
 - examen écrit LWo1 « Grandes cultures », ou LWo2 « Production fourragère et conservation des fourrages », ou LWo3 « Grandes cultures bio », ou LWo4 « Production fourragère et conservation des fourrages bio »
 - étude d'exploitation
 - entretien professionnel sur l'exploitation.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour l'obtention de la **maîtrise** :

- modules Mo2, Mo3, Mo4 acquis
- 20 points acquis dans les modules de techniques de production (yc les 16 points acquis au brevet)
- réussite de l'examen final comportant trois épreuves :
 - examen écrit « Gestion d'entreprise » (Mo1)
 - business plan (Mo5)
 - entretien professionnel sur la base du business plan.



Journée terres vivantes

 **Mardi 10 septembre 2024, 9 h - 16 h, Loveresse**

Terres Vivantes fête la fin de sa mise en œuvre ! Qu'a-t-on appris ?

Ouvert à tous-toutes les agriculteurs-trices intéressé-e-s

■ Ateliers :

Développement de l'intensité végétale
Gestion des amendements organiques
Réduction du travail du sol

■ Sur des parcelles de :

Christophe Mornod
Cédric Niederhauser
Thomas Scheidegger

■ Concours



Delémont 28 km

Loveresse

Lausanne 125 km

Berne 62 km

■ Plus d'infos



■ Restauration sur place

2004
ANS 24
Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTAYEMELON, LOVERESSE





Mardi 10 septembre 2024, 9h00-16h00

Terres Vivantes fête la fin de sa mise en œuvre ! Qu'a-t-on appris ?

FRI Loveresse, Beau-Site 9, 2732 Loveresse
Restauration sur place

ATELIERS PLEIN-CHAMPS ouverts à tous-toutes les agriculteurs-trices intéressé-e-s

- 9h00 : Ouverture de la manifestation / Café offert jusqu'à 10h
- 10h – 11h30 : Animation des postes techniques
- 11h30 – 13h30 : Pause repas
- 13h15 : Remise des prix « concours Sors ton slip ! »
- 14h00 – 15h30 : Animation des postes techniques
- 16h00 : Fin officielle de la manifestation.

3 PÔLES TECHNIQUES inspirés de l'agriculture de conservation et mis en œuvre dans Terres Vivantes

A. Développement de l'intensité végétale : dans la durée et dans la diversité

- Un couvert en interculture courte pour max Fr. 350.- : Comment faire ?
- Collection en bandes de couverts végétaux agronomique / fourragers / à 2 fins
- Impact des couverts végétaux sur la température du sol

B. Gestion des amendements organiques

- Où positionner la matière organique ? : en profondeur, en surface ?
- Quoi ? Quel type de matière organique pour quel effet carbone (du lisier au BRF)
- Combien ? Quelle quantité avec l'exemple du BRF (Bois Raméal Fragmenté)

C. Réduction du travail du sol

- Observer le sol avant de décider de l'intervention : test à la bêche / profil 3D / profil de sol
- Positionnement de la graine dans le profil de semis
- Impact du travail du travail du sol sur l'érosion : banc de simulation SwissNoTill

Formation continue Généralités



Coût

Sauf indication spécifique, les cours proposés sont inclus dans l'abonnement aux prestations FRI, aux conditions arrêtées en la matière. Pour les personnes non abonnées CHF 60.– par soirée ou demi-jour.

Inscription

Les personnes intéressées s'inscrivent en ligne sur le site www.frij.ch/formation_continue ou au moyen du bulletin d'inscription en page 25 du présent Terrien interjurassien, ou par courriel à info@frij.ch, ou par T au 032 545 56 00.

Merci d'indiquer le numéro et le titre du cours, ainsi que la date de la session choisie, le cas échéant. En principe, le délai d'inscription est fixé 15 jours avant le début du cours.

Confirmation

Les personnes inscrites à un cours recevront une confirmation, avec les éventuelles informations complémentaires nécessaires. Si un cours ne recueille pas suffisamment d'inscriptions, il sera annulé. Les personnes inscrites, le cas échéant, seront également averties.

Information complémentaire

Les descriptifs des cours complets, précisant les contenus et informations utiles, peuvent être consultés sur le site www.frij.ch/formation_continue.

Cultures spéciales

Du fruit à l'alambic ou comment fabriquer des distillats d'excellence « La distillation tout un art »

Cours sur inscription 25CSPo1

L'art de distiller est encore bien vivant dans nos régions. Depuis plusieurs années, la station d'arboriculture de la FRI travaille à l'amélioration de la qualité des produits distillés et à leur valorisation. Cette formation s'adresse à tous ceux qui désirent approfondir leurs connaissances et améliorer leurs compétences dans ce domaine. Elle proposera aux producteurs des pistes intéressantes pour la valorisation des fruits, des racines et des herbes.



- Contenu :
- Connaissance et conditionnement des matières premières destinées à la distillation : fruits à noyau, à pépins, sauvages, ainsi que racines (gentiane) et herbes (absinthe).
 - Processus de fermentation et de distillation.
 - Conditionnement et stockage des distillats.
 - Notions d'analyse sensorielle (dégustation).
 - Bases légales.
 - Marché des eaux-de-vie et commercialisation de ses produits.
 - Visite de distillerie.

Durée : 4 jours

Dates et lieu : **Vendredis 11 octobre, 8 et 29 novembre, 6 décembre 2024, FRI-Courtemelon**

Intervenants : Massimo Grassi, AFD divisions alcool et tabac, Delémont
Alambic mobile du DARF
Victor Egger, FRI

Inscription : Jusqu'au 1^{er} octobre 2024

Remarque : Nombre de participants limité à 20.

Environnement

Agroforesterie



Cours sur inscription 25ENVo1

L'agroforesterie est une pratique qui se développe dans notre région, cela notamment via le projet 77a Agroforesterie. Quelles sont cependant les techniques culturales à appliquer? Quelles sont les potentialités de l'agroforesterie pour le Jura et le Jura bernois? Ce cours s'adresse aux agriculteurs intéressés et curieux de découvrir cette association entre cultures « herbacées » et « ligneuses ».

- Contenu :
- Présentation technique de l'agroforesterie
 - Sensibilisation au thème de l'agroforesterie
 - Potentialités de l'agroforesterie dans les exploitations du Jura et du Jura bernois
 - Echanges d'expériences sur la pratique de l'agroforesterie
 - Visite de terrain.

Durée : 1 demi-jour

Date et lieu : **Mercredi 2 octobre 2024, 13h30-16h30, lieu précisé ultérieurement**

Intervenants :	Intervenant externe spécialiste des sujets traités Victor Egger, FRI
Inscription :	Jusqu'au 23 septembre 2024
Remarque :	Formation capitalisable pour la reconversion Bio Suisse.

JURA – Marchés publics de bétail

Inscriptions par Internet :

www.agrijura.ch Marché de bétail Inscriptions aux marchés de bétail (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 78 33, Service de l'économie rurale).

Programme (y.c. heures des marchés de moutons) visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch Marché Prix hebdomadaires & données du marché Programme des marchés



■ Le Chef du Service de l'économie rurale : Jean-Paul Lachat

Bovins

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai inscription
Mercredi	4 septembre 2024	8h15	Saignelégier	Mardi 27 août 2024, 10h00
Lundi	16 septembre 2024	8h15	Glovelier	Mardi 10 septembre 2024, 10h00
Lundi	30 septembre 2024	8h15	Porrentruy	Mardi 24 septembre 2024, 10h00
Lundi	7 octobre 2024	8h15	Les Bois	Mardi 1 ^{er} octobre 2024, 10h00
Lundi	21 octobre 2024	8h15	Glovelier	Mardi 15 octobre 2024, 10h00

Moutons

Jour	Date	Lieu	Délai inscription
Lundi	21 octobre 2024	Glovelier	Mardi 15 octobre 2024, 10h00
Mercredi	11 décembre 2024	Glovelier	Mardi 3 décembre 2024, 10h00

JB – Prochains marchés de bétail de boucherie 2024

Tavannes, 08h30, lundi

9 septembre 2024 14 octobre 2024 11 novembre 2024 9 décembre 2024

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauernverband.ch / Leistungen / Support / Schlachtviehmärkte.

■ Berner Bauern Verband, 3072 Ostermündingen

SEGECA
FIDUCIAIRE

Fiduciaire Service Gestion Campagne (SEGECA)

2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances

T 032 482 61 40, F 032 482 61 42

Rappel inventaires 2023

Afin de pouvoir traiter les dossiers dans les délais impartis et éviter ainsi toute sommation, nous demandons à nos clients qui ne nous ont pas encore retourné leur **inventaire 2023** de nous le faire parvenir au plus vite. En cas de manque de temps, nos collaborateurs sont à votre service pour reprendre vos travaux de classement ou de saisie, même si cela est exceptionnel.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème ou question.

Foire de Chaidon

Chaque année, nous sommes présents à la plus importante manifestation de notre région. Si vous vous déplacez à Reconvilier, venez nous rendre visite à notre stand qui se trouve à son emplacement habituel, juste au-dessus du champ de foire.

Nos bureaux seront donc fermés **toute la journée le lundi 2 septembre 2024**.

Merci de votre compréhension.

■ Fiduciaire SEGECA



Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Voici les résultats du marché du mois de juillet 2024 à Tavannes :

VK	85 vaches	3.77 CHF/kg Ø estimation	4.72 CHF/kg Ø prix net	25.34 % de surenchère
Total	132 bêtes	4.36 CHF/kg Ø estimation	5.12 CHF/kg Ø prix net	17.44 % de surenchère

Les résultats du marché du mois d'août 2024 à Tavannes :

VK	115 vaches	3.85 CHF/kg Ø estimation	4.27 CHF/kg Ø prix net	11.08 % de surenchère
Total	207 bêtes	4.54 CHF/kg Ø estimation	4.90 CHF/kg Ø prix net	8.11 % de surenchère

Prochains marchés : Tavannes 9 septembre 2024, 14 octobre 2024, 11 novembre 2024 et 9 décembre 2024.

Notre traditionnel marché-concours du Jura bernois aura lieu le 11 octobre 2024.

Les inscriptions seront ouvertes du 2 au 16 septembre 2024.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet www.arcjexpo.ch.

N'oubliez pas de prendre du sang à vos animaux pour le test BVD !!

Marché-concours de Tavannes

Liste et dates des emplacements

<u>Mercredi 18 septembre 2024</u> 9h30 Courtelary 13h00 La Blanche 15h00 Twannberg	<u>Jedi 19 septembre 2024</u> 10h00 Diesse 13h30 Orvin
<u>Vendredi 20 septembre 2024</u> 10h00 Le Percieux (Petit-Val) 13h30 Souboz	<u>Samedi 21 septembre 2024</u> 9h30 Jeanbrenin 13h30 Montagne de Moutier
<u>Mardi 24 septembre 2024</u> 9h30 Envers de Sonvilier	<u>Mercredi 25 septembre 2024</u> 10h00 Belprahon 13h30 Métairie de Gléresse

Concours centraux d'automne

<u>Jeudi 26 septembre 2024</u> 9h30 Les Convers 12h00 La Vacherie (Mont-Soleil)	<u>Vendredi 27 septembre 2024</u> 9h30 Bellelay 13h00 Tavannes
<u>Samedi 28 septembre 2024</u> 10h00 Jubilé La Ferrière	Mardi 1er octobre 2024 10h00 La Chaux-d'Abel 13h00 La Chaux-de-Tramelan
<u>Samedi 5 octobre 2024</u> 10h00 Jubilé Court	

Activités et expos 2024

Concours taureaux arcjurassien	6 septembre 2024	Les Ponts-de-Martel
Swiss Red Night	14 septembre 2024	Berthoud
75 ans AE La Ferrière	28 septembre 2024	La Ferrière
75 ans AE Court	5 octobre 2024	Harzer, Montoz
Marché-concours	11 octobre 2024	Tavannes
Soirée des éleveurs	12 octobre 2024	Reconvilier

■ Président : Claude-François Monnat



Fédération des associations d'élevage du menu bétail du Jura bernois

41^e Marché-concours à Tavannes

Le comité d'organisation a le plaisir de vous inviter à participer à son **41^e Marché-concours** à Tavannes.

Ce dernier aura lieu

Samedi 12 octobre 2024
au manège d'Orange à Tavannes

Informations auprès du président ou de la gérante :

Président : Christian Tschanz, Clermont 139, 2616 La Cibourg,
T 079 352 92 54, chrigu.1188@hotmail.cm

Gérante : Catia Kohli, Plain Fahyn 46c, 2742 Perrefitte
T 032 493 36 07 ou 079 489 79 75, kohli.catia@gmail.com

■ La gérante : Catia Kohli



Syndicat Holstein Jura bernois

Patrick Roth, président, Sous les Roches 179, 2615 Sonvilier
patrick-roth@bluewin.ch, 079 480 75 37

50^e anniversaire

Le 50^e anniversaire du Syndicat Holstein Jura bernois aura lieu

Samedi 14 septembre 2024
au Manège d'Orange à Tavannes

Programme

- Dès 10h00 classement des génisses
- 11h00 présentation des veaux
- 11h30 apéro
- Restauration chaude midi et soir
- Après-midi classement des vaches
- Dès 19h30 soirée DJ et remise des prix
- Tombola.

■ Rita Moser, secrétaire



Marché-concours bovins de Delémont

87^e Marché- Concours des syndicats bovins

Le 87^e Marché-Concours des syndicats bovins aura lieu

Samedi 7 septembre 2024 dès 9h00
au Manège du Pré-Mochel à Delémont

La soirée familiale ouverte à toutes et à tous débutera à 20h00, avec repas, remise des prix, bar et animations.

Le Comité d'organisation se réjouit de vous voir nombreuses et nombreux à cette belle fête.

■ Anne-Marie Chappuis, gérante

Inscription aux prestations de formation continue de la FRI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP / Localité : _____

Tél. _____ Natel : _____

E-mail : _____ N° d'exploitation : _____

Abonné aux prestations FRI : Oui Non

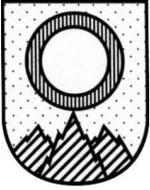
S'inscrit aux formations suivantes (indiquer le titre exact de la/des formation(s) souhaitée(s):

N° _____ Titre _____

Date : _____ Signature : _____

Remarques : _____

A retourner à : Fondation Rurale Interjurassienne www.frij.ch
Formation continue
Courtemelon / CP 65
2852 Courtételle



Le Conseil communal de Muriaux met au concours un poste de garde-bétail ou berger pour le domaine de la Chaux d'Abel.

Nous recherchons un garde-bétail ou un berger compétent, homme ou femme, pour **surveiller un cheptel** de bovins et de chevaux, **pour s'occuper de l'entretien des pâtures et du bâti** du domaine de la Chaux d'Abel qui appartient à la Commune de Muriaux.

Il s'agit d'un travail saisonnier allant du 1^{er} mars à la fin du mois d'octobre avec une période d'estivage démarrant à des dates variables à partir de mai.

Si vous avez une expérience avérée dans ce type d'activité et envie d'une flexibilité dans vos horaires, envoyez-nous votre postulation jusqu'au 18 septembre 2024 avec votre CV et une lettre de motivation par e-mail à commune@muriaux.ch ou par courrier (Conseil communal de Muriaux - Muriaux 31 - 2338 Muriaux) avec mention « Annonce Chaux-d'Abel ».

Entrée en fonction : 1^{er} mars 2025

Le cahier des charges peut être consulté sur notre site : www.muriaux.ch ou auprès du secrétariat communal. En cas de besoin, contactez le président de la commission des pâturages de Muriaux M. Jean Boillat (078 812 08 75) ou le secrétariat (032 951 19 06).

Conseil communal Muriaux

Action de tuyaux

Venez nous rendre visite
le 1^{er} et le 2 septembre
à la **Foire de Chandon**
à **Reconvilier** et profitez
de notre action tuyaux!



www.waelchli-ag.ch

062 745 20 45

Garage
2716 Sornetan www.s-juillerat.ch
032 / 484 01 55
N&S Juillerat Sàrl

www.s-juillerat.ch



PÖTTINGER

**Venez nous rendre visite sur notre stand à la
Foire de Chaidon les 1^{er} et 2 septembre 2024 !!!**



**Demandez-nous une
offre sans
engagement pour un
tracteur Lindner ou
Deutz-Fahr !!!**



Votre agent principal pour la région du Jura-Bernois !!!



IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, CP 65, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@frij.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

	<u>Page</u>	
30.08.24	FRI : Présentation résultats essais variétaux en GC 23-24 à Courtemelon	12
04.09.24	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	20
06.09.24	FEBJB : Concours de taureaux aux Ponts-de-Martel	23
06.09.24	Fédération Neuchâteloise Inter-races Bovines : Concours de taureaux de l'Arc jurassien	23
07.09.24	Marché-concours bovins de Delémont : 87 ^e marché-concours des syndicats bovins	24
09.09.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
10.09.24	Journée Terres Vivantes, Loveresse, 9h00-16h00	
14.09.24	FEBJB : Swiss Red Night à Berthoud	23
14.09.24	Syndicat Holstein JB : 50 ^e anniversaire du Syndicat à Tavannes	24
16.09.24	TERRIEN interjurassien n°169 : dernier délai de réception des articles et annonces	
16.09.24	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	20
28.09.24	FEBJB : 75 ans AE La Ferrière	23
30.09.24	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	20
05.10.24	FEBJB : 75 ans AE Court à Montoz	23
07.10.24	Marché public de bétail à 8h15 aux Bois	20
11.10.24	FEBJB : Marché-concours de Tavannes	23
12.10.24	FEBJB : Soirée des éleveurs à Reconvilier	23
12.10.24	Féd. des associations d'élevage du menu bétail du JB : 41 ^e marché-concours	23
14.10.24	TERRIEN interjurassien n°170 : dernier délai de réception des articles et annonces	
14.10.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	21
21.10.24	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	20
21.10.24	Marché de moutons à Glovelier	20
11.11.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	20
09.12.24	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	20
11.12.24	Marché de moutons à Glovelier	20